



Les noms de métiers en français : Entre RCL, sémantique et représentations mentales

Intervention d'Hélène Giraud,
Psycholinguiste, Chercheuse au Laboratoire CLLE
(UMR 5263, Université de Toulouse & CNRS)
(<https://clle.univ-tlse2.fr>)

Le genre grammatical en français : les noms de métiers

- Sur 1/3 du Petit Robert, 44% de noms féminins parmi les noms 'humains' => le système considère que les noms masculins sont non marqués (Roché, 1992)
- Noms masculins et noms féminins marqués par un affixe fléchi ou dérivé ou bien noms sans affixe (i.e., noms épicènes) :

ami-amie, vendeur-vendeuse, juge, pédiatre

Parmi les noms de métiers, professions, fonctions

- 4 catégories peuvent être dégagées :

1^{ère} catégorie : Noms masculins et noms féminins marqués morphologiquement par un affixe dérivé soit au masculin, soit au féminin

informaticien-informaticienne, coiffeur-coiffeuse

2^{ème} catégorie : Noms pour lesquels une seule forme marquée morphologiquement est utilisée quel que soit le genre de l'acteur

pompier - ~~pompère~~ alors que ouvrier-ouvrière

nourrice - ? dont la définition, l'étymologie (CNRTL) et la construction morphologique (DeriF, Namer, 2009) polarise ce métier sur les femmes

Liste des 2000 noms de métiers de l'Etat de Vaud (Suisse) : *alto, soprano, contre-ténor, mezzo-soprano, soprano, ténor* classés dans les fonctions féminines sans équivalent masculin et à l'inverse, *baryton* n'a pas de correspondant féminin.

- Dans catégorie (2): dérivations induisant un changement sémantique => polysémie

boulangier-boulangère => 'celui qui fabrique le pain' , 'la femme du boulangier/celle qui vend le pain'

directeur - directrice => 'de banque' – 'd'école'

ambassadeur – ambassadrice => 'représentant de l'état' - 'représentante de son mari'

pharmacien – pharmacienne => 'titulaire d'un doctorat' - 'vendeuse en pharmacie' bien que *préparatrice en pharmacie* soit également disponible

Ce changement de fonctions explique-t-il la réticence à utiliser la forme au féminin?

entraîneur – entraîneuse => 'un coach sportif' – 'une pute'

masseur-masseuse => 'un kinésithérapeute' - 'une pute'

coureur-coureuse => 'un sportif' – 'une pute'

(voir l'article du *Nouvel Obs* intitulé « Note pour les académiciens : oui la langue française est sexiste », paru le 29 février 2019).

Mais pourquoi y a-t-il des résistances?

- *Autrice?*

auteure (environ 9.900K entrées sur Google) alors qu'*autrice* (environ 9.750K entrées sur Google) est parfaitement bien construit du point de vue des règles de construction des lexèmes (RCL, voir Fradin, 2003) et possède un sens univoque.

- *Docteresse?*

- *docteure* (995K entrées) et *doctoresse* (1.330K entrées) *docteur* (81.600K entrées) alors que rien qu'en France, en 2018-2019, environ 45% de femmes ont soutenu une thèse de doctorat (Publication statistique annuelle 2020 du MESRI sur la parité).

- *chercheur* (19.000K) / *chercheuse* (2.930K) / *chercheure* (731K)

- *ingénieur* (53.200K) / *ingénieuresse* (45k) / *ingénieure* (15.000K)

- *assureur* (7.870K) / *assureuse* (56K)

Question d'usage en diachronie ? la valeur de prestige social...

- 3ème catégorie :

- les noms épiciènes, non marqué morphologiquement

scripte, juge, peintre, notaire, capitaine, ministre, député => le, la, un, une, Madame, Monsieur

- ou ceux construits avec un préfixe et un suffixe

chorégraphe (choré-+ -graphe), astrologue (astro- + -logue), podologue (podo- + -logue), pédiatre (péd(o)- + -iatre) => le, la, un, une

- 4ème catégorie : genre codé lexicalement

sage-femme-maïeuticien (emprunté du grec *maieutikos*, 'qui sait accoucher les femmes')

- les noms des catégories (1), (3), (4) n'induisent pas de changement sémantique en fonction du genre **contrairement à la catégorie (2)** et leur variation de sens dépend soit du suffixe utilisé (e.g., *infirmière* clairement marqué par le suffixe féminin -*ière*), soit du contexte (e.g., 'mon médecin est actuellement en congé de maternité' où le sexe féminin du 'médecin' dépend ici de son contexte d'emploi).

Le problème de la catégorie 2

- Des réticences pour la forme féminine malgré les RCL
- *auteur-**autrice*** alors que *narrateur-narratrice*, *éditeur-éditrice*, *lecteur-lectrice* appartenant au même champ sémantique sont parfaitement acceptés et largement utilisés (les constructions en *-eur/-rice* représentent 158 entrées dans le corpus de l'Etat de Vaud).
- L'Académie Française (2019) traite cette « instabilité linguistique » de la manière : « Les tentatives de modification des usages restent hésitantes et incertaines, sans qu'une tendance générale se dégage » (p. 2), et rajoute « il convient de laisser aux pratiques qui assurent la vitalité de la langue le soin de trancher : elles seules peuvent conférer à des appellations nouvelles la légitimité dont elles manquaient à l'origine » (p. 7).

Le choix relèverait-il complètement des locuteurs?

- les RCL pourtant bien définies d'une part et d'autre part, naturellement/implicitement intégrées dans le système cognitif des locuteurs.
- Quid des résultats des recherches en sciences cognitives et en psycholinguistique?

Ce que nous disent les recherches en sciences cognitives

- **comprendre un texte** implique la mise en place de processus cognitifs d'inférence dans l'objectif de construire un modèle mental de représentation des informations véhiculées par le lexique et la syntaxe de la phrase.
- **le genre ne semble pas crucial** pour cette construction en temps réel mais **nous encodons le genre des noms d'agent** afin de comprendre ce que nous percevons.
- Par ex., Gigax et al., 2021 ont démontré que le **savoir stéréotypé que nous avons du monde est passivement activé au cours du traitement langagier des noms d'agent.**

Dans les langues possédant un genre grammatical, l'emploi de noms non marqués par le genre (majoritairement masculins) et en particulier, dans leur emploi au pluriel (en raison de la règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin), **crée pour le système cognitif des difficultés de compréhension** car il est impossible, de déduire d'une phrase du type *les vendeurs sont satisfaits de cette dernière journée de soldes*, si le groupe sujet est exclusivement constitué d'hommes ou bien d'hommes et de femmes.

- **Le sens stéréotypé** associé à l'emploi du masculin induit une inférence selon laquelle les acteurs sont soit un homme soit des hommes => **dominant du point de vue des processus cognitifs de compréhension.**
- Dominance contribuant à **maintenir et à renforcer ce biais cognitif** en nous fournissant des indices linguistiques qui entretiennent les traits spécifiques du monde réel, créant ainsi le **renforcement mutuel entre langue et perception du monde.**
- **Du côté des études de psycholinguistique** (conscience morphologique, e.g., Carlisle, 2000 ; Vernice & Pagliarini, 2018,) : **la création morphologique**, laquelle requiert un savoir approfondi de la construction complexe des mots (sur la base des correspondances sémantico-formelles qu'entretiennent les mots codés dans le lexique mental), est une **habilité langagière très précoce et pérenne tout au long de la vie du locuteur**, les effets morphologiques étant observés dans toutes langues et par tous les types de locuteurs (e.g., Bybee, 1988 ; Giraudo & Dal Maso, 2016, 2018; Voga et al., 2020).

Pourquoi est-il si compliqué de construire et d'utiliser de façon stable le féminin d'un nom de métier ?

- « Le masculin est donc non seulement plus productif que le féminin, mais le lexique qu'il constitue est plus varié, plus valorisé que le lexique féminin. Celui-ci apparaît comme plus archaïque, ou plus marginal : langue savante d'un côté, registre familier de l'autre. Alors que la sexuisemblance se trouve rarement à l'origine de l'attribution du genre, une sexuisemblance a posteriori entretient un cercle vicieux entre la répartition des genres dans la langue d'une part, les stéréotypes et les préjugés sexistes d'autre part. Moins visibles que ceux qui concernent les noms de personnes, les déséquilibres qui caractérisent le genre des noms /-humain/ ont peut-être un impact aussi important. » (Roché, 1992, p. 124)

Références bibliographiques de la table ronde et d'autres pour aller plus loin...

2020. ESRI, Vers l'égalité hommes-femmes ? Rapport du MESRI. https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Publications/63/2/parite20_stats8_1253632.pdf

2019. Note pour les académiciens : oui la langue française est sexiste. *Le Nouvel Obs*, 29 février, <https://www.nouvelobs.com/societe/20190228.OBS0976/note-pour-les-academiciens-oui-la-langue-francaise-est-sexiste.html>

Académie Française (2019). *Rapport sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions* présenté par une commission d'étude comprenant quatre de ses membres et adopté le 28 février. https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf

Burani, C., Marcolini, S., De Luca, M., and Zoccolotti, P. (2008). Morpheme-based reading aloud: evidence from dyslexic and skilled Italian readers. *Cognition*, 108, 243–262.

Burr, E. (2003). Gender and language politics in France. In Hellinger & Bussman, (eds.), *Gender across languages III. The (de)construction of gender through language variation and change* (pp.119–139). Amsterdam: John Benjamins.

Bybee, J. (1988). Morphology as lexical organisation. In M. Hammond & M. Noonan (eds.), *Theoretical Morphology. Approaches to modern linguistics* (pp. 119-142). San Diego: Academic Press.

Carlisle, J. F. (2000). Awareness of the structure and meaning of morphologically complex words: impact on reading. *Reading & Writing*, 12, 169–190.

Casalis, S., Cole, P. & Sopo, D. (2004). Morphological awareness in developmental dyslexia. *Ann. Dyslexia* 54, 114–138.

Fradin, B. (2003). Lexème et règles morphologiques. Dans : , B. Fradin, *Nouvelles approches en morphologie* (pp. 235-261). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Giraud, H. & Dal Maso, S. (2016). The salience of complex words and their parts: Which comes first? *Frontiers in Psychology* 7, 1-8.

Giraud, H. & Dal Maso, S. (2018). Towards a constructional approach of L2 morphological processing. In Geert Booij (Ed.) *The construction of words, Advances in Construction Morphology. Studies in Morphology*. Dordrecht: Springer International Publishing.

Gygax, P., Sato, S., Ottl, A. & Gabriel, U. (2021). The masculine form in grammatically gendered languages and its multiple interpretations: a challenge for our cognitive system. *Language Sciences*, 83, 101328.

Liste des 2000 noms au masculin et au féminin. Site Officiel de l'Etat de Vaud (Suisse). <https://www.vd.ch/guide-typo3/les-principes-de-redaction/redaction-egalitaire/2000-noms-au-masculin-et-au-feminin/#c1180196>

McConnell-Ginet, S. (2014). Gender and its relation to sex: The myth of 'natural' gender. In G. Corbett (Ed.). *The expression of gender* (pp. 3-38). Berlin: Mouton de Gruyter.

CNRTL, Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales. <https://www.cnrtl.fr>

Namer, F. (2009). Morphologie, Lexique et Traitement Automatique des Langues : l'analyseur DériF. Hermès-Lavoisier, TIC et sciences cognitives. <https://www.cnrtl.fr/outils/DeriF/>

Roché, M. (1992). Le masculin est-il plus productif que le féminin ? *Langue française*, 96, 113-124.

Vernice, M. & Pagliarini, E. (2018). Is morphological awareness a relevant predictor of reading fluency and comprehension? New evidence from Italian Monolingual and Arabic-Italian bilingual children. *Frontiers in Communication*, 3:11.

Voga, M., Gardani, F., & Giraud, H. (2020). Multilingualism and the mental lexicon: Insights from language processing, diachrony and language contact. In W. U. Dressler, I. Plag and V. Pirrelli (Eds.) *Word knowledge and word usage. A Cross-Disciplinary Guide to the Mental Lexicon*. (pp. 505-552). Berlin: Mouton de Gruyter.